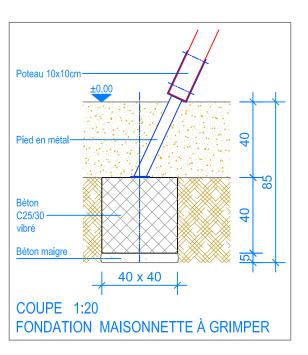


PLAN 1:50

Limite minimale revêtement avec sol meuble
Espace de chute



INSTRUCTIONS DE MONTAGE:

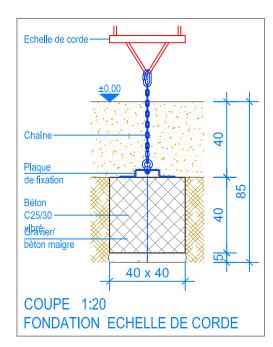
- 1. Creuser 5 trous de 40 x 40 x 85 cm.
- 2. Remblayer le fond des trous ainsi réalisés avec un empierrement de 5 cm en gravier/béton maigre.
- 3. Remplir les trous avec du béton C25/30 vibré jusqu'à -40 cm du niveau fini du terrain.
- 4. Laisser le béton prendre.
- 5. Avec les vis tire-fond, fixer la maisonnette prémontée sur les 4 fondations selon le croquis.
- 6. Poser puis boulonner le rondin Ø14 cm sur la maisonnette, ainsi que la corde à grimper, avec les vis de fixation.
- 7. Fixer l'échelle de corde et l'anneau sous le rondin.
- 8. Avec 2 vis tire-fond, boulonner la plaque de fixation de l'échelle de corde sur la fondation en béton, puis attacher la chaîne entre l'échelle de corde et la plaque de fixation.

Après une à deux semaines de jeu, vérifier à nouveau tous les vis et raccords et les resserrer si nécessaire.

Les équipements de jeux pour les espaces publics doivent être solidement ancrés dans le sol. La version sans ancrage n'est pas conforme à la norme EN 1176.

CHECK-LIST MATERIEL LIVRE:

- Maisonnette à grimper prémontée, 1 banc, 1 rondin Ø14 cm longueur 420 cm, 1 plaque de fixation, 16 vis tire-fond et 4 vis de fixation.







Fuchs Thun AG
Tempelstrasse 11, CH-3608 Thun Tel. 033 334 30 00
Internet: www.fuchsthun.ch
E-Mail: info@fuchsthun.ch
Consell et vente Sulsse romande

Objekt: Instructions de montage revêtement avec sol meuble: 2.18.10 Maisonnette à grimper

Dat.:	16.12.2011	Rev.:	05.06.2020 - MT	Pl.Nr.:	2.18.10
Gez.:	C. Oeschger	Rev.:	30.11.2023 - MT	Mst.:	1:50 / 1:20